Procès-verbal de la Séance du 22 juillet 2020 <u>Du Conseil Municipal</u> De la commune de Saint-Jean-Le-Vieux

L'an deux mil vingt, le 22 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Jean-Le-Vieux dûment convoqué en date du 16 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Saint-Jean-Le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Franck REBUFFET-GIRAUD, Maire.

Étaient présents

Franck REBUFFET-GIRAUD, Philippe JEAN, Florent SALVI, Joël GROS, Serge ARTHAUD-BERTHET, Stéphanie BOUSQUET, Florence FACQ, Emmanuel FAVRE-COLLET, Brigitte VIALETTE

Étaient absents Frédéric ARNOUX

Avaient donné pouvoir

Valérianne GAIDET à Franck REBUFFET-GIRAUD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Brigitte VIALETTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Procès-verbal du précédent conseil municipal

Après lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Affaires traitées par délégation

Les membres du Conseil Municipal sont informés des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir donnée par le conseil municipal au Maire et aux adjoints : aucune.

I- Délibérations

Délibération n°1

<u>OBJET</u> : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales 2020

Rapporteur: Franck REBUFFET-GIRAUD

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Pour les communes de moins de 2 000 habitants, cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

A cet effet, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres représentés, le conseil municipal propose les personnes suivantes (en blanc proposition de commissaires titulaires; en gris proposition de commissaires suppléants) :

	Civilité	Nom	Prénom	Date de	Adresse	Imposition
				naissance		directes locales
1	Mr	JEAN	Philippe	04/06/1955	89 Chemin du Buisson	Totales
2	Mr	GROS	Joel	20/12/1961	920 Route de la Mairie	
3	Mr	SALVI	Florent	06/12/1960	355 Route de la Mairie	
4	Mme	VIALETTE née LUPO	Brigitte	02/01/1960	753 Route de Pré Rondet	
5	Mme	GAIDET née ODEZENNE	Valérianne	22/05/1979	80 Impasse de Chantorelle	
6	Mr	GARNIER	Pierre	04/08/1956	110 Route du Balcon de Belledonne	
7	Mme	DUMAS née GIRAUD	Noëlle	25/12/1948	151 Chemin Vieux	
8	Mr	FALCOZ	Michel	12/01/1957	115 Chemin de Chantorelle	
9	Mr	BUITH	René	19/07/1945	24 Chemin du Mollard	
10	Mme	CHANAS née BOYER	Florence	12/03/1972	115 Chemin du Buisson	
11	Mr	REVEL- MOUROZ	Joël	15/08/1953	4 rue Hector Berlioz 38420 DOMENE	
12	Mr	BRUNO	Jimmy	05/07/1986	891 Route de la Mairie	
13	Mme	BOUSQUET née GAUVIN	Stéphanie	30/11/1972	116 Chemin du Mollard	
14	Mr	ARTHAUD- BERTHET	Serge	30/11/1977	260 Chemin du Mollard	
15	Mr	FAVRE- COLLET	Emmanuel	29/06/1979	791 Route de Pré Rondet	
16	Mme	FACQ née CARTIER- MILLON	Florence	14/04/1969	450 Chemin de Chantorelle	
17	Mr	ARNOUX	Frédéric	26/05/1975	17 Chemin du Pré du Four	
18	Mme	REBESCO	Bernadette	20/101952	269 Route du Naysord	
19	Mr	BUSSE	Jean-Pierre	27/12/1948	240 Chemin du Ruisseau	
20	Mr	BOEUF	Damien	27/05/1981	90 Chemin de l'Eglise	
21	Mr	СНАРРЕ	René	09/05/1948	266 Chemin de Chantorelle	
22	Mme	VIRY	Laurence	27/06/1955	110 Chemin du Buisson	
23	Mr	APOCHER	Albert			
24	Mr	FLORES	Sébastien	30/03/1978	264 Route du Rif	

POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

II- Informations et Questions diverses

Information n°1

Objet : Commission de la ComCom

La liste des commissions de la Communauté de Communes le Grésivaudan sera publiée aux alentours du 21 Septembre ; il conviendra de définir en Conseil Municipal de l'attribution de ces commissions.

Information n°2

Objet: Point Travaux

- La réception des travaux d'enfouissement des lignes sera faite le 9 Septembre
- La fin des travaux du cimetière est prévue fin Aout

Information n°3

Objet: Point Projet Cœur de Village

- Le Permis de Construire devrait être validé mi-Septembre
- Le Permis d'Aménagement (parking) a reçu un avis favorable
- Le dossier de consultation des entreprises sera prêt début Septembre ; l'objectif est de commencer les travaux en Janvier 2021 pour une durée de 14 mois
- Subventions
 - o Obtenues : DSIL 200k€, Région 98k€ + 30k€
 - o En attente : ADEME (90k€ estimés)
 - o À demander : subvention pour chaufferie bois
- Il convient de souscrire à une assurance Dommage Ouvrages

Information n°4

Objet: Divers

- Tags sur l'abri à sel et un transformateur : voir si les couts de nettoyage peuvent être pris en charge par notre assurance
- Comblement des trous devant les Points d'Apports Volontaires de l'Abri à Sel : prévu dans l'été (reliquat du matériel utilise pour les travaux du cimetière)
- Envisager de repeindre la Croix du Couvat (chantier Jeunes ?)
- Faire le point pour le paiement de la facture des travaux du refuge de la Pierre Mercier (action Florent)
- Entretien des chemins : Serge mentionne le manque de connaissance des zones à nettoyer par l'équipe qui a été mandatée ; il a été convenu que la commission « Chemins » se réunira avec pour objectif de dresser un plan détaillé des chemins de la commune et du type d'entretien à y effectuer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h45

A Saint-Jean-Le Vieux, le 22 juillet 2020

Brigitte VIALETTE Secrétaire de Séance